DROIT CIVIL DE LA FAMILLE

Les droits du conjoint survivant

Savoir liquider les droits légaux et institués du conjoint successible pour

- Bien conseiller les époux qui cherchent à se protéger mutuellement
- Bien conseiller le veuf ou la veuve dans l'exercice de ses droits

OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Maîtriser la liquidation complète des droits du conjoint, droits en propriété, droits à réserve, droits en usufruit
- Connaître avec précision la situation successorale du conjoint :
  - dans ses rapports avec les autres héritiers, réservataires ou non
  - dans ses rapports avec les tiers et, notamment, les créanciers successoraux

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Cas pratiques /Étude de cas
- Série d'exemples concrets
- Quelques rappels théoriques
- Support visuel

FORMATEURS
Bertrand DESFOSSÉ ou Sébastien RICHARD
Juristes consultants et Animateurs de formation
du CRIDON LYON

DURÉE
7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE
Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation

PUBLICS
Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU
Débutant
Initié

OBJECTIF
●○○○ Acquérir des connaissances de base
●●○○ Améliorer sa pratique quotidienne

PRÉ-REQUIS
Connaissance de base en liquidation des successions

PLUS-VALUE
- Maîtriser le calcul des droits légaux du conjoint survivant
- Comprendre la combinaison de quotité disponible

CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1 LES DROITS LÉGAUX DU CONJOINT SURVIVANT

4h

- Rappel des droits du conjoint survivant
- Les droit en propriété
  - calcul des droits légaux
  - masse de calcul - masse d'exercice
  - imputation des libéralités sur les droits légaux
- Les droits viager
  - droit viager au logement
  - usufruit viager
- Le conjoint héritier réservataire

2 LES DROIT INSTITUÉS DU CONJOINT SURVIVANT

2h

- Les libéralités faites au conjoint
  - imputation des libéralités sur la quotité disponible spéciale
  - combinaison des quotités disponibles
- Situation du conjoint donataire d'usufruit

3 RETRANCHEMENT D'UN AVANTAGE MATRIMONIAL

1h

- Liquidation de la succession en présence d'un avantage matrimonial